



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 27
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 4

L'an deux mille dix-neuf et le 18 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 11 décembre, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, M. JOËL FEULLERAT, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. PATRICE ETAVE, M. JEAN-MARIE VITRAC, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME FLORENCE TOULZE, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME CLAUDE RIERA, M. NICOLAS COSTES

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à M JOEL FEULLERAT), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), MME BRIGITTE CABANES-MURITH (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN)

Etaient absentes excusées : MME MICHELE CHAVE, MME ISABELLE SEROR

M. FREDERIC COMBE a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2019/98

Objet : Conventions de partenariat avec 4 associations sportives : L'Union Gr et Danse, UCA, TCU, UC31

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler pour l'année 2020 les conventions de partenariat avec les associations suivantes, dans la mesure où les précédentes conventions prennent fin le 31 décembre 2019 :

- L'Union GR et Danse
- U.C.A (Athlétisme)
- T.C.U (Tennis)
- L'Union Cyclisme 31

Les subventions correspondantes à ces conventions seront proposées au Conseil Municipal à l'occasion de la séance de janvier 2020.

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal :

- D'approuver les conventions de partenariat,
- De l'autoriser à signer les conventions de partenariat avec les 4 associations sportives susmentionnées.

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le **20 DEC. 2019**

ID : 031-213105612-20191218-D2019_98-DE



Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'approuver les conventions de partenariat,
- De l'autoriser à signer les conventions de partenariat avec les 4 associations sportives susmentionnées.

- Transmis le 20 DEC. 2019
- Affiché le 20 DEC. 2019

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
David ROFÉ

